

22.09.2020 – 15:36 Uhr

La KPT utilise ses réserves et n'augmente pas les primes

Berne (ots) -

En 2021, non seulement la KPT joue la carte de la stabilité pour l'assurance de base mais elle réduit même les primes dans certaines régions. Afin de soulager ses clientes et clients, la caisse-maladie bernoise reverse ses réserves excédentaires à ses assurés.

Les nouvelles sont bonnes pour les clientes et clients de la KPT: en 2021, les primes de l'assurance de base vont rester identiques voire baisser pour plus de 90% des assurés. Dans certaines régions, les réductions sont significatives: dans le canton des Grisons, les primes moyennes de l'assurance de base vont diminuer de 5% l'an prochain, et la baisse sera de 2% dans les cantons d'Argovie et de Soleure. Les primes sont stables notamment dans les cantons de Berne, Zurich et Tessin. En moyenne dans l'ensemble du pays, les personnes ayant souscrit leur assurance de base auprès de la KPT paieront en 2021 des primes légèrement inférieures à cette année (-0.1%).

Cette évolution positive a été rendue possible par la décision de la KPT de reverser ses réserves excédentaires à ses assurés en sa qualité d'assurance coopérative. "Nous puisons dans nos réserves pour amortir l'évolution des primes pour nos clientes et clients", explique le CEO de la KPT Reto Egloff. De plus, la crise du coronavirus a entraîné jusqu'à présent une baisse des prestations et une réduction des coûts de santé suite au report des interventions non urgentes. La baisse des dépenses de la KPT se répercute également sur les primes de 2021.

Portrait de la KPT

Le groupe KPT, dont le siège principal se situe à Berne, fait partie des dix plus grandes caisses-maladie suisses. Plus de 600 collaborateurs offrent un plus aux quelque 410 000 clientes et clients en matière de conseil personnel et de solutions innovantes.

Contact:

Beni Meier, responsable Communication d'entreprise
+41 58 310 97 80, beni.meier@kpt.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003789/100855876> abgerufen werden.